

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 30 avril 2019**

L'an 2019 et le mardi 30 avril à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger OUVRIER-BONNAZ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

Présents : Mesdames Christelle BONNIFACY, Laurence COSTA, Edith COUREON, Carol LAFFONT, Véronique VASSEUR, Nicole VESSIERES, Messieurs Eric ARSAC, Jose BELLIART, Norbert MAZZON, Roger OUVRIER-BONNAZ, Jean-Marie SYLVESTRE.

Absents excusés : Madame Houria GOMEZ, Madame Brigitte HERMAN, Monsieur Jean-Luc ZANON.

Pouvoir a été donné par Monsieur Jean-Luc ZANON à Monsieur Roger OUVRIER-BONNAZ.

Pouvoir a été donné par Madame Houria GOMEZ à Madame Laurence COSTA.

Pouvoir a été donné par Madame Brigitte HERMAN à Madame Nicole VESSIERES.

Madame Véronique VASSEUR a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION**

#### **AVENANT N° 2 A LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE POUR LES AGENTS CNRACL**

Le Conseil Municipal est informé que le Centre de Gestion de la Drôme a mis en place une convention d'assistance retraite à l'usage des collectivités de la Drôme. Cette convention permet de déléguer au Centre de Gestion de la Drôme le contrôle ou la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la CNRACL. Ces processus matérialisés ou dématérialisés et actes sont facturés aux collectivités selon un barème de tarif revalorisé chaque année par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Drôme. La commune a adhéré à cette convention d'assistance retraite pour une durée de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017, qui a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2018. Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'avenant n°2 de cette convention d'assistance retraite, prorogeant l'adhésion à la convention jusqu'au 31 décembre 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter d'adhérer à l'avenant n°2 de la convention d'assistance retraite proposée par le Centre de Gestion de la Drôme et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la gestion de ce dossier.

### **INFORMATIONS**

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

#### ***Festivités/Animations :***

- La « Chasse aux œufs du dimanche de Pâques » s'est bien déroulée. Une trentaine d'enfants de La Coucourde ont participé à cette animation organisée par la Municipalité.

- La Mairie de La Coucourde propose un banquet coucourdois le jeudi 30 mai 2019 à l'Espace de Leyne avec animations jeux pour les enfants. Ce repas est exclusivement réservé aux Coucourdois. Des flyers seront prochainement distribués dans les boîtes à lettres.

- La cérémonie du 8 mai se déroulera à 10h15 au monument aux morts au cimetière de La Coucourde.

- La cérémonie de la commémoration de La Résistance aura lieu le 27 mai à 11h00 place de la Mairie.

***Site Internet municipal :***

- Le site Internet municipal a reçu plus de 3403 visites au mois d'avril et 37 324 visites entre le mois d'août 2018 et le mois d'avril 2019 soit plus 4100 visites par mois.

***Urbanisme (depuis le 26 mars 2019) :***

- Permis de construire : 1 transfert de PC déposé – 3 déposés en cours d'instruction.

- Déclaration préalable : 4 déposées et accordées.

- Déclaration d'intention d'aliéner : 1 demandée.

Fait à La Coucourde, le 30 avril 2019

L'Adjoint au Maire

Roger OUVRIER-BONNAZ